



ÉTRANGER

L'ÉDITO

DU 11 SEPTEMBRE 2020

Une rentrée fort complexe

Distanciel, présentiel, hybride : la rentrée à l'étranger sous Covid-19 est complexe.

Dans ce contexte, une catégorie de personnel est particulièrement touchée : les **faux-résidents** baptisés par l'administration *résidents à recrutement différé*.

À une **situation scandaleuse** les concernant, puisque la **prise en charge de leur mobilité leur incombe en totalité**, s'ajoute aujourd'hui une **impossible mobilité** pour certain·es.

Cette impossible mobilité est **lourde de conséquences** :

- Certain·es travaillent à distance **depuis la France** en raison de la fermeture des frontières. Ils·elles seront cependant rémunéré·es sur la base d'un contrat local donc **en monnaie locale** car placé·es en position de disponibilité.
- Cette **disponibilité sera reportée** d'autant car l'AEFE exige une **présence physique** d'une durée de trois mois dans le pays d'accueil avant d'obtenir un contrat de résident et donc un détachement.

Ainsi, le statut de résident et son **détournement** révèlent de nouvelles limites dans ce contexte de crise sanitaire.

Le Sgen-CFDT milite de longue date en faveur d'un **statut unique des personnels détachés à l'étranger**. Il continuera de porter cette revendication auprès des autorités. Il soutiendra et défendra les collègues affecté·es par un report de détachement *sine die*.